



Le Pôle SDMA, l'expert pour la gestion globale de vos déchets minéraux

SOLICENDRE

ARGENCES (14)

50 000 T/an
déchets autorisés

1981 ouverture
du site

14 hectares
de superficie

12 collaborateurs

1 usine
de stabilisation

1 laboratoire
d'analyses

1 laboratoire
mécanique

ICPE

Installation Classée
pour la Protection
de l'Environnement

Installation soumise
à Arrêté Préfectoral

**LE PÔLE SDMA PROPOSE UNE OFFRE MULTI-FILIÈRES
ET GARANTIT UNE GESTION SÉCURISÉE SELON LES
CARACTÉRISTIQUES INTRINSÈQUES DES DÉCHETS**

Expertise et savoir-faire industriel

- Gestion sécurisée de vos déchets
- Traçabilité de vos déchets
- Techniques brevetées
- Respect le plus strict des réglementations en vigueur
- Service de proximité allié à la puissance de Sarpi-Veolia

Services adaptés et réactifs

- Contact commercial dédié et suivi personnalisé
- Solutions globales intégrant la collecte, la valorisation, le traitement et le stockage
- Accompagnement administratif et réglementaire

Quintuple certification

- Qualité
- Sécurité
- Environnement
- Energie
- Engagement Biodiversité : Certification ECOCERT





Déchets autorisés sur notre ISDD*

* ISDD : Installation de Stockage de Déchets Dangereux

- Amiante : non intègre, intègre
- Fibres céramiques réfractaires
- Déchets contenant de la peinture au plomb
- Terres polluées
- Boues (dragage, curage, gâteaux filtre-pressé, boues d'hydroxydes métalliques...)
- Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères (REFIOM)
- Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Déchets Industriels (REFIDI)
- Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération de Boues (REFIB)
- Mâchefers issus d'incinérateurs de déchets industriels dangereux
- Cendres volantes et cendres sous foyer issues des chaufferies Biomasse
- Déchets industriels dangereux
- Déchets à Radioactivité Naturelle Renforcée (RNR)

8 000 T/an
déchets RNR
autorisés

Déchets interdits sur notre ISDD

- Déchets dont PCB (polychlorobiphényles) > 50 ppm
- Déchets liquides
- Déchets dont la siccité est inférieure à 30% **
- Déchets explosifs, inflammables, corrosifs **
- Déchets dont température supérieure à 60°C
- Déchets radioactifs
- Déchets non pelletables
- Déchets pulvérulents non préalablement conditionnés
- Déchets fermentescibles
- Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- Et de façon générale, tout déchet non conforme aux critères physico-chimiques d'admission

** Ces déchets peuvent être acceptés en stockage après stabilisation

Toute livraison
nécessite une prise
de rendez-vous

SOLCENDRE

Lieu dit Le Mesnil
346 route du Dozulé
14370 Argences
Tél : 02 31 23 92 68
Fax : 02 31 23 88 15

Contact commercial